

décembre 2015

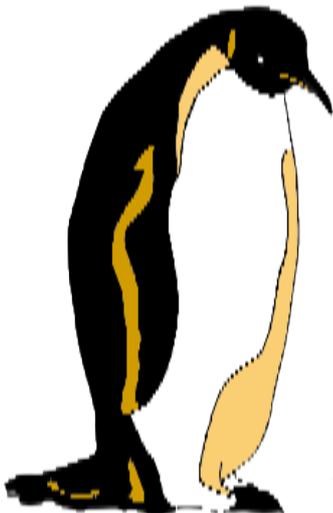
60

le saint
pairais mag

Bulletin d'information de la ville de Saint-Pair-sur-Mer

La municipalité
de Saint-Pair-sur-Mer

vous souhaite de joyeuses fêtes
et une excellente année 2016



mémoire et recueillement

Hommage aux victimes des attentats du 13 novembre à Paris



Après les terribles attentats perpétrés à Paris le vendredi 13 novembre, un moment de recueillement a été organisé le dimanche suivant, lors d'un rassemblement devant le monument aux morts, en hommage aux personnes sauvagement assassinées par des terroristes barbares ainsi qu'aux familles des victimes.



2

A l'initiative concertée du Maire Bertrand SORRE et du curé de la paroisse David LEROUGE, près de 800 personnes de tous âges se sont rassemblées spontanément devant le monument aux morts, dans un long moment de silence, chargé d'émotion et de dignité. Elles ont ensuite en chœur entonné la Marseillaise. Devant le drapeau tricolore mis en berne, la volonté était unanime de réaffirmer notre attachement à la démocratie, aux valeurs de notre République, liberté, égalité, fraternité. Un seul message, « restons unis », dans le respect de chacune et chacun !

Devoir de mémoire

Le dimanche 2 août 1914 sonne l'heure de la mobilisation générale. Ce sont plus de 96 hommes de Saint-Pair-sur-Mer et de Kairon qui vont disparaître pendant la durée de la Grande Guerre. Mais combien sont revenus du « front » avec des blessures visibles et invisibles, durablement meurtris. Pour le centième anniversaire de la fin des hostilités sur le sol français, en novembre 2018, les membres de l'association Saint-Pair Vivum recherchent le témoignage des familles, des photos et autres documents comme le livret militaire de tous ceux qui ont été les victimes de cette terrible épreuve. Le but, écrire "leur histoire", afin que Saint-Pair-sur-Mer garde en mémoire ceux qui sont morts pour la France mais aussi ceux qui sont revenus et ont dû vivre avec leurs souvenirs et leurs souffrances. Prendre contact avec l'association soit en passant par l'office de tourisme de Saint Pair-sur-Mer, soit en s'adressant à son président Jean-Michel POUILHE. Merci à vous.



Cérémonies du 11 novembre

"Plus de 350 personnes ont assisté sous le soleil à la cérémonie patriotique du 11 novembre, 101 ans après le début de cette guerre qui devait être la "der des der". La présence de plus de 40 enfants des écoles Anne Frank accompagnés de leurs parents, de leurs enseignants M^{me} QUÉMENEUR et M. MAUBOUSSIN ainsi que des deux directrices d'école M^{mes} PHILIPPE et TINTURE a donné encore plus de sens à cette commémoration. Une douzaine d'entre-eux se sont succédés devant le monument aux morts pour lire la lettre d'un instituteur envoyé du front à ses élèves, à qui il raconte l'atrocité de la guerre. Puis, le silence a été complet à la lecture des noms des 29 Saint-Pairais morts au combat durant les 4 années de la grande guerre, lecture faite par Guy BARBET, président de l'association des anciens combattants. Un moment fort de transmission de la mémoire, riche en émotion et en recueillement partagé en famille et réunissant plusieurs générations pour la plus grande fierté des anciens combattants Saint-Pairais."



saintpairvivum





L'année 2015 touche à sa fin, l'occasion pour moi, à travers ce numéro 60 du Saint-Pairais, de faire le point des réalisations effectuées par notre équipe municipale durant ces 12 mois d'une action voulue au profit de tous. Plusieurs gros dossiers ont été menés à leur terme, que ce soit au niveau communal ou à l'échelon communautaire. Je retiendrai notamment pour notre ville de Saint-Pair-sur-Mer, la restauration très réussie de la mosaïque de l'église, l'éclairage des terrains de football du stade du Croissant attendu depuis plus de 20 ans, la renégociation très favorable pour le budget communal du contrat de Délégation de Service Public (DSP) du Casino pour les 15 années à venir, l'extension de l'aire d'accueil des camping-cars, l'aménagement très apprécié du carrefour et du quartier de la Vigie ou les travaux de sécurisation des réseaux d'eaux pluviales indispensables pour garantir la sécurité des biens et des personnes lors d'épisodes pluvieux intenses. Ces différents « chantiers » ont nécessité beaucoup de travail et de réunions et l'implication de tous les membres du Conseil Municipal. Vous découvrirez au fil des pages la présentation de plusieurs de ces dossiers aujourd'hui finalisés. A l'échelon de notre Communauté de Communes Granville terre et mer, de nouvelles compétences ont été prises et concernent notamment le Tourisme, indispensable vecteur économique de notre territoire mais aussi la mise en réseau des Médiathèques avec l'ambition d'offrir à tous les habitants du territoire un même accès à la lecture publique. Je me réjouis également beaucoup de la finalisation du projet de centre aquatique dont l'ouverture est programmée pour fin 2017 et qui sera un magnifique équipement sportif, structurant pour notre territoire.

L'année 2016 verra elle aussi un nombre important de gros projets démarrer à Saint-Pair-sur-Mer. A commencer par la pose de la première pierre de la salle de sport, située à proximité immédiate de l'école Anne Frank et qui interviendra en milieu d'année pour une réalisation tant attendue par les habitants, les écoliers et les associations sportives. Plusieurs gros chantiers de voirie et d'aménagements urbains sont également programmés avec prioritairement l'aménagement des rues St-Michel, Mallais, de la Hogue et des Marronniers ainsi que la sécurisation routière de la rue du Buhot. De même, l'aménagement de la place de la Poste et le déménagement de l'Office de Tourisme place de Gaulle verront changer le paysage du centre bourg. Et bien sûr, notre ville aura le privilège le samedi 2 juillet 2016 d'accueillir le tour de France cycliste, lors des trois jours de présence de cette épreuve mondialement connue dans notre beau département de la Manche. A nous, habitants, associations ou élus de profiter de ce rendez-vous très médiatisé pour faire valoir notre attractivité et générer ainsi durablement des ressources économiques profitables à nos commerçants locaux et aux nombreux hébergeurs du territoire.

Je ne peux terminer cet éditorial sans avoir une pensée très émue pour les victimes des attentats parisiens, le 13 novembre dernier. C'est bien l'unité affichée devant notre monument aux morts à Saint-Pair-sur-Mer, deux jours après ces événements tragiques, qui doit guider chaque jour notre volonté d'éradiquer ces actes barbares, en réaffirmant sans cesse par nos actes ou nos propos, notre attachement aux valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.

Pour conclure, j'ai le plaisir de vous inviter à la cérémonie des vœux du Maire et de la Municipalité ouverte à toute la population, qui se déroulera le **mardi 5 janvier prochain à 18 h 30** à la salle polyvalente Michel Fraboulet. En espérant vous y retrouver nombreux, et en l'attente de cette rencontre, l'ensemble des membres du Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter de très chaleureuses et de très conviviales fêtes de fin d'année, entourés de ceux qui vous sont chers.

Votre MAIRE, Bertrand SORRE

restauration de la mosaïque et du chœur de l'église

Après 5 mois de travaux, et l'existence d'un périmètre de sécurité pendant près de deux ans, la partie centrale de l'édifice vient de retrouver ses couleurs d'origine alors que les mosaïques ont été refaites à neuf et des morceaux de statues recréés de toute pièce.

Les paroissiens qui ont l'habitude de fréquenter l'église de Saint-Pair-sur-Mer, tout comme les touristes de passage sont visiblement admiratifs du résultat.

Les murs, autrefois gris et ternes, viennent de subir un lifting (avec reprise de l'ensemble des joints des piliers) et une colorisation qui ne peut échapper à personne.

Suite à quelques dégâts des eaux, il a fallu intervenir sur la partie centrale de l'église. « La mosaïque s'était retrouvée fragilisée et l'on craignait même que la statue ne s'effondre », explique Laurence VARIN, directrice de l'office de tourisme. « Tout a donc été refait à l'identique. » Dans la partie haute, on ne distingue plus le contour des anciennes lucarnes, aujourd'hui recouvertes de mosaïques.

Le projet a été initié par le précédent Maire de la commune, Albert NOURY, qui a lancé l'idée de la restauration. Le but de l'opération est bien de préserver le patrimoine, tout en le valorisant afin qu'il soit ensuite partagé par le plus grand nombre, affirme le Maire, Bertrand SORRE. Un patrimoine certes religieux, mais qui appartient à la commune ». L'intervention devenait pressante : « Certaines parties étaient dans un état pitoyable, il manquait des carreaux de mosaïques, d'autres menaçaient de tomber à cause des infiltrations d'eau ».

Pour assurer le suivi de ces travaux, la municipalité a fait appel à l'architecte du patrimoine caennais François POUGHEOL, diplômé du centre d'études supérieures d'histoire et de conservation des monuments anciens. Quatre entreprises spécialisées dans les restaurations patrimoniales ont travaillé sur différents lots : maçonnerie, couverture et charpente, statues, mosaïques.

A noter que c'est l'entreprise St-Pairaise de couverture ROPERT qui s'est vue attribuer le lot couverture et charpente. En grattant un des piliers, les artisans ont pu retrouver des traces de pigments d'origine, datant du XVII^e, ainsi que quelques croix de consécration qui n'apparaissaient plus. Une pâte de verre a dû être importée spécialement d'Italie de même que les petits morceaux de mosaïque dont il a fallu retrouver les couleurs exactes dans des ateliers de Venise.

C'est ensuite un par un que ces carreaux ont été méticuleusement repositionnés pour offrir aujourd'hui un magnifique décor. Les travaux de rénovation, qui se sont déroulés de mars à juillet, ont été chiffrés à 136 497 € hors taxe.

Des subventions sont en cours d'instruction au niveau de la D.R.A.C, Direction Régionale des Affaires Culturelles (montant confirmé de 32 350 €) et du Conseil Départemental (20 092 €) auquel s'ajoute l'aide de l'assurance (36 700 €) pour le dégât des eaux. A noter aussi que cette restauration a par ailleurs été menée en étroite concertation avec les associations La Saint-Pairaise et Saint-Pair Vivum, qui ont joué un rôle de soutien précieux auprès de la municipalité, « mais aussi de pédagogie, en amont, auprès des Saint-Pairais », explique notamment Jean-Michel POUILHE (président de l'association Saint-Pair Vivum) par ailleurs très satisfait du résultat « qui met en valeur la nef ». Les habitants vont dorénavant pouvoir se réapproprier un peu de « l'histoire médiévale de St-Pair-sur-Mer ». La restauration n'est toutefois pas encore complètement achevée. D'autres étapes devraient suivre pour redonner à l'église ses couleurs d'origine, avec notamment un travail autour des statuets pendentifs visibles dans la partie la plus ancienne de l'édifice. Une petite visite s'impose donc à vous pour découvrir cette restauration très réussie !



Brigitte GALBRUN

Conservatrice
des antiquités
et objets d'art
Direction
patrimoine
et musée
Service
patrimoine
et territoires
Conseil
Départemental
de la Manche



C'est lors d'une visite de récolement que vous vous êtes rendu compte de la détérioration de la mosaïque ?

Effectivement, en 2011, j'avais opéré le récolement de la commune de Saint-Pair-sur-Mer. Cette mission quinquennale devait permettre de vérifier et de compléter l'inventaire des objets protégés monuments historiques mais aussi, plus globalement, de donner des conseils à la commune propriétaire en matière de conservation du patrimoine. Un balayage de l'église à la lampe torche avait alors permis de mesurer le danger que constituait l'état de la mosaïque. En effet celle-ci, installée sur des pattes fiches métalliques éloignées du mur, et qui avaient rouillé, présentait des boursouflures inquiétantes.

À votre avis quel intérêt y a-t-il à restaurer ce patrimoine ?

L'ensemble de mosaïques de Saint-Pair-sur-Mer est exceptionnel. Tout d'abord il y a l'intérêt porté à ce patrimoine de l'entre-deux guerres et puis, c'est le seul ensemble de cette nature inventorié, jusqu'à présent, dans le département de la Manche. C'est la très célèbre Maison Auguste GUILBERT-MARTIN qui a créé cette œuvre.

Ils œuvraient partout en France. À Paris ils ont réalisé le décor de l'abside de la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, mais aussi des panneaux muraux au théâtre du Palais-Royal, au Grand-Palais et, plus loin, des mosaïques à la basilique de Fourvière, à Lyon, pour ne citer que quelques exemples... La mosaïque de Saint-Pair-sur-Mer a été faite en deux campagnes : une première en 1919-1920, une seconde en 1930.

La partie la plus ancienne montre les roseaux et pampres qui servent de fond à la statue du Sacré-Cœur, prévue dès l'origine, puis viendront les anges surmontés de la tête de Dieu le Père. Ces chimistes de formation achetaient les tesselles (les petits éléments constitutifs des mosaïques), à la Manufacture de Sèvres, d'où la richesse des couleurs. Quant au commanditaire ce devait être le prêtre sensible comme tant d'autres aux articles et publicités qui fleurissaient dans les revues telles que L'art sacré, témoignant ainsi du renouveau du décor religieux.

Quoi qu'il en soit l'on ne peut qu'admirer ce somptueux ensemble avec sa délicate palette colorée et, bien sûr, le fond or de la première campagne de travaux qui brille doucement et qui fait penser aux mosaïques byzantines dont on souhaitait alors s'inspirer.

Comment le département a-t-il accompagné cette restauration ?

Outre l'aspect financier non négligeable, 25 % du montant hors taxes des travaux, l'accompagnement était d'ordre scientifique et historique.

En effet, dès le départ, il a été conseillé, puisque l'église était protégée au titre des monuments historiques, de faire appel à l'architecte des bâtiments de France afin que celui-ci mesure plus précisément l'urgence des travaux et conseille la commune dans ses démarches.

Et puis, une question restait en suspens. Qui avait bien pu réaliser la mosaïque ? La chance était avec nous car les archives départementales avaient reçu en dépôt peu de temps auparavant des documents paroissiaux et, au sein de ceux-ci, un livret contenait l'échange de courriers entre le prêtre et la Maison Guilbert-Martin. Le voile était levé sur l'auteur, bien vite confirmé par la date et la signature retrouvées sous la poussière du temps.



Le Kit M



pour visiter Saint-Pair-sur-Mer à tout moment

L'office de tourisme propose depuis quelques semaines une façon originale pour découvrir la commune via son téléphone : l'application mobile Kit M. Elle a été développée par Manche Numérique et le Conseil Départemental de la Manche et permet à une personne, munie d'un smartphone, de parcourir la ville et d'en connaître un peu plus sur l'histoire de Saint-Pair-sur-Mer.



« Treize bornes ont été installées dans la commune : sur la digue, à la mairie, à la chapelle, la médiathèque... », explique Ludivine LETEURTOIS, agent d'accueil de l'Office de Tourisme. Après avoir téléchargé l'application Kit M, une personne doit alors scanner un flashcode installé sur une borne. Des infos sont ainsi fournies, que l'on peut soit visualiser sur place, soit télécharger. Les données peuvent ainsi être consultées 24 h sur 24, et mises à jour si nécessaire. Les informations ont été rentrées par Ludivine, aidée de Lucie BESSIN, alors en stage pour obtenir une licence professionnelle et devenir guide conférencière. « C'est un bon complément à une visite guidée, déjà très fréquentée sur cette commune », confirme cette dernière.

Les équipes techniques de la Ville se sont ensuite chargées de l'installation dans les différents lieux. « C'est un service supplémentaire pour la commune », se félicite Laurent PETITGAS, adjoint au patrimoine, qui se réjouit aussi à l'idée « d'associer le patrimoine ancien de la ville et l'utilisation des dernières technologies pour se l'approprier ».

Une Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine pour préserver le bâti balnéaire



Laurent PETITGAS

Adjoint en charge de l'Urbanisme de l'Environnement du Patrimoine et de la Vie Economique

La volonté de valoriser notre patrimoine a été à l'origine de la création de l'association « Granville, Pays de l'Estran ». Avec les communes de Granville, Jullouville et Carolles, nous nous sommes associés pour qu'un Pays d'Art et d'Histoire soit reconnu sur notre territoire et, à terme, nous l'espérons labellisé. Cette approche a permis de fédérer toutes les personnes et organismes ressources en matière de patrimoine, et notamment l'association St-Pair Vivum, pour établir un diagnostic partagé des éléments patrimoniaux issus de l'histoire du pays Granvillais.



Un second volet reste à engager : l'élaboration d'une Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (A.V.A.P.). Cet outil, à la jonction de l'urbanisme et du patrimoine, va permettre d'identifier les secteurs à enjeu patrimonial, sur les territoires des quatre communes déjà impliquées dans le projet de Pays d'Art et d'Histoire. Il s'agira ensuite de déterminer les règles d'évolution du bâti qu'il sera opportun de privilégier pour assurer la conservation et la pérennité de l'architecture originelle des constructions de qualité. Cette AVAP sera aussi un document permettant de trouver le moyen de combiner des règles de protection architecturale avec des approches de développement durable notamment dans le domaine des énergies renouvelables.

Le thème dominant de cette AVAP sera la protection du bâti issu de la période de l'architecture dite « balnéaire ». Cette catégorie de bâti est une particularité commune à nos quatre collectivités. Elle constitue une richesse patrimoniale d'une grande valeur, exclusivement détenue par des propriétaires privés, et non protégée actuellement. Or, il est prioritaire d'en assurer la pérennité, de façon à conserver ce témoignage d'une période essentielle dans le développement urbain de nos bourgs. L'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine sera également l'outil adapté pour déterminer les règles de préservation du front mer, qui est un paysage urbain majeur pour l'identité de notre commune.

Cette démarche va être engagée avec un bureau d'étude identique pour les quatre collectivités, afin d'obtenir une approche cohérente sur l'ensemble du territoire étudié. Il s'agira également de travailler en partenariat avec les représentants de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de l'Etat, dont l'Architecte des bâtiments de France. En parallèle, une concertation avec la population et les associations compétentes sera assurée tout au long de cette procédure d'élaboration, afin d'obtenir un document consensuel et partagé. Un financement de 50% de la démarche sera assuré par l'Etat, le reste étant à la charge des communes en fonction de leurs capacités contributives liées à leur population.

Ainsi, nous aurons une politique patrimoniale adaptée à la richesse du bâti du coeur historique de Saint-Pair-sur-Mer, pour que les générations futures puissent profiter de ce cadre de vie qui fait notre plaisir quotidien.



Un an après le tome 1, Patrick COURAULT, aidé des Saint-Pairais sort le tome 2.

L'histoire de Saint-Pair sur-Mer Tome II. Après la naissance de Granville

Appel aux habitants

La ville a le projet de réaliser avec l'aide du C.A.U.E. (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) de la Manche une balade dans Saint-Pair-sur-Mer avec comme fil conducteur les arbres. Si vous connaissez ou si vous avez repéré un arbre visible depuis une route ou un chemin et qui vous paraît avoir un intérêt, merci de faire part de votre témoignage pour nous aider à construire cette balade. Il suffit d'envoyer une photo de l'arbre et un descriptif ainsi qu'une localisation (plan ou GPS) auprès du CAEU. courrier@caue50.fr



clocher de kairon



Dans la semaine du 28 Septembre au 2 octobre, l'entreprise Biard-Roy de Villedieu-les-Poêles est intervenue sur le clocher de l'église de Kairon afin d'enlever la végétation qui l'envahissait.

Un paratonnerre a été posé ainsi que deux boîtiers parafoudre, dans le clocher et dans la sacristie.

Par la même occasion, le coq a été déposé pour une restauration complète chez un dinandier Sourdin et, ayant retrouvé tout son éclat, depuis le vendredi 2 octobre, il indique à nouveau l'orientation du vent.

Daniel MÉNAGER
correspondant de quartier



renégociation réussie de l'exploitation du casino



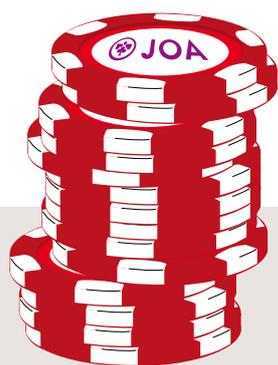
JOA
CASINO DE ST-PAIR



8 Le Maire, Bertrand SORRE, s'enthousiasme de cette « très bonne négociation dans un contexte difficile, de baisse des dotations d'État. A chiffre d'affaire constant, c'est une augmentation substantielle des recettes au profit du budget communal et donc de tous les St-Pairais »

Le contrat liant le Casino JOA à la Municipalité arrivant à expiration le 31 décembre 2015, il fallait donc dès cette année trouver le prochain délégataire pour les 15 prochaines années. Conformément à ce qu'impose la loi, une consultation a dû être lancée dès le début de l'année 2015 pour trouver le prochain exploitant de l'établissement de jeux, à compter du 1^{er} janvier 2016. La commune étant propriétaire des murs où se trouve le Casino actuellement, il incombait en effet à la municipalité de renouveler la délégation de service public (D.S.P.). Deux entreprises ont répondu à cette consultation en déposant chacune une offre : le Casino JOA, qui comptait poursuivre son partenariat avec la Ville, et une société regroupant trois indépendants. Pour éviter toute erreur de jugement ou d'expertise et afin de sécuriser le choix, la Ville a fait appel au cabinet d'experts juridiques BMP et comptables DMP Atlantique, de Nantes, représenté par Maître Xavier MOURIESSE : « Nous avons scrupuleusement étudié les propositions financières, structurelles et les animations que chaque partie pourrait apporter à la municipalité. Puis, le Maire a proposé à son Conseil Municipal de retenir la meilleure proposition sur la base des critères de sélection des offres communiqués aux candidats dans le cadre de

la consultation, qui émanait du Casino JOA », explique l'avocat. L'offre de JOA prévoit « une refonte complète du bar et du restaurant en front de mer, dès début 2016, et le choix de s'appuyer encore plus sur les producteurs locaux et la pêche pour la carte du restaurant » précise Thomas BRETON, actuel directeur du Casino JOA. Mais ce sont surtout les avantages financiers qui sont mis en avant. Le loyer versé par le Casino JOA passera ainsi de 59 500 € par an à 85 000 € (et sera réévalué chaque année), le taux de prélèvement communal sur le produit brut des jeux passe de 10% à 15% (taux maximum autorisé) et la contribution annuelle au développement touristique et culturel est fortement majorée.. Nouveauté, une contribution au déficit financier d'une manifestation culturelle, qui n'existait pas dans le précédent contrat, est prévue et pourrait par exemple venir abonder le budget du festival de cirque « Second Geste ». Par ailleurs, le Casino JOA s'est engagé à réaliser des travaux d'embellissement dans les lieux, sur les quinze prochaines années. A retenir enfin qu'un comité de suivi composé de quatre élus et trois représentants du délégataire sera mis en place, chose qui n'existait pas auparavant et ce, afin de veiller au bon respect du cahier des charges proposé par l'exploitant.





Thomas BRETON

Directeur du Casino JOA de Saint-Pair-sur-Mer

Quel est le climat du marché français des casinos en ce moment ?

Nous n'avons pas encore les résultats officiels du marché au niveau national. En revanche, concernant le marché local, le Casino JOA de Saint-Pair-sur-Mer réalise de très belles performances cette année, grâce à la stratégie mise en place depuis 18 mois et à sa politique d'innovation.

Sa part de marché sur la zone (Granville + Agon) progresse de 0,43 points à 28,76%. Son chiffre d'affaires net est en croissance de + 6,6% par rapport à l'année 2014 et sa fréquentation de + 2,7%.

Le produit brut des jeux est lui aussi tiré vers le haut (+4.9%) grâce aux nombreuses innovations mises en place comme la roulette électronique qui a été installée l'hiver dernier et qui remporte un vif succès auprès de nos clients ou encore la machine à sous XXL proposée en exclusivité nationale. Sur les activités périphériques (bar et restauration) le chiffre d'affaires est également en progression de + 4,4% versus 2014.

avant-projet...

Pourquoi avoir candidaté à Saint-Pair-sur-Mer ?

Nous avons candidaté à notre propre succession pour plusieurs raisons : La première, parce que le Casino JOA de Saint-Pair-sur-mer est un établissement qui compte dans la stratégie du groupe JOA.

La deuxième parce que nous sommes persuadés de son potentiel et de ses perspectives de développement notamment sur les jeux et les activités périphériques, bar et restauration.

Cet exercice est d'ailleurs devenu une habitude pour le Groupe JOA qui est le 3e opérateur français sur le marché des casinos avec 22 casinos et un site de jeux en ligne www.joa-online.fr (paris hippiques et sportifs).

En effet, depuis dix ans, JOA a été reconduit dans toutes ses DSP, ce qui témoigne de la confiance que les communes ont envers le groupe et sa stratégie. JOA est d'ailleurs toujours candidat sur ses successions de DSP et sur les nouveaux projets de création de Casino, à l'image de La Seyne-sur-mer (83) et du Lac du Der (51) pour lesquels le groupe a construit deux établissements.

Les 39 salariés du Casino JOA de Saint-Pair-sur-Mer et moi-même sommes très heureux et très fiers d'avoir été choisi par le Conseil Municipal pour continuer à exploiter le Casino. Cela témoigne des bonnes relations que nous avons déjà engagées avec la commune et de la bonne collaboration qui a été mise en œuvre mutuellement.

Quels sont les projets d'aménagement à venir ?

Pour s'inscrire dans le dynamisme de la commune, JOA va engager une rénovation totale de l'ensemble du bar et du restaurant du Casino. Ces deux espaces seront opérationnels dès les prochaines vacances de Pâques. Pendant toute la durée des travaux, le bar et restaurant resteront ouverts au public.

Pour le restaurant, nous allons mettre en place un concept « Le COMPTOIR JOA - Bistrot Moderne ». Ce concept de restauration sera unique dans la région. Il a déjà fait ses preuves dans les 9 établissements du groupe JOA où il a été déployé. Il sera un atout de taille pour la commune et le casino.

L'offre du COMPTOIR-JOA Bistrot Moderne s'articule autour de 3 axes :

- Les plats signés JOA qui sont les recettes signées par nos Chefs. Elles sont inspirées de la délicieuse cuisine de Bistrot.
- L'ardoise qui fait la part belle aux produits de saisons. Les plats qui la composent (4 entrées, 4 plats et 4 desserts) sont renouvelés plusieurs fois par mois.
- Et enfin, des recettes de nos clients sont mises à l'honneur à la carte.

Les investissements liés à la réfection du Comptoir JOA/du bar/de la terrasse seront financés intégralement en fonds propres.

Nous poursuivrons également nos investissements sur l'offre machines à sous..





**Dominique
TAILLEBOIS**
Adjoint
en charge
des Travaux

un petit tour des travaux en images



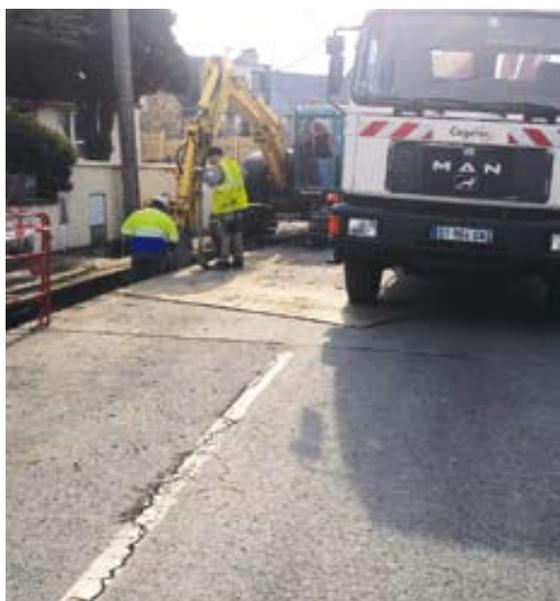
**Guy
LECROISEY**
Adjoint
en charge du
Cadre de Vie
et des Aménagements
Urbains

De nombreux travaux ont été réalisés depuis fin août sur le territoire communal, notamment pour sécuriser les déplacements piétons ou routiers. Nous avons également poursuivi l'enfouissement des réseaux aériens mais aussi réalisé des travaux importants pour mieux capter les eaux pluviales et sécuriser les habitations lors des épisodes pluvieux intenses.

L'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques ont été réalisés rue du Moulin à Vent, rue Mallais, rue du Buhot, rue du Vieux Château, et vont débiter rue de la Corniche et avenue Lebel. Ces travaux attribués à l'entreprise Cégelec de Granville vont permettre à la fois de sécuriser le réseau mais aussi d'améliorer le cadre de vie et l'environnement des habitants. Ils sont par ailleurs financés à hauteur de 70% de leur montant HT par le S.D.E.M. 50 (Syndicat Mixte d'Energies de la Manche). Coût total : 679 000 euros H.T.

Travaux d'enfouissement des réseaux

10



Enfouissement
des réseaux
rue du Buhot.



Enfouissement
des réseaux
rue du
Vieux Château.

Travaux de sécurisation du réseau d'eau pluviale

Ces travaux étaient très attendus par les habitants de la rue Mallais et de la rue du Buhot qui étaient régulièrement inondés lors des épisodes pluvieux violents, occasionnant des dégâts dans les maisons, les cours et les garages. Ces travaux, entièrement financés par le budget communal, ont été réalisés par l'entreprise Bernasconi située à Domjean (50). Ils ont consisté à changer les canalisations existantes par des tuyaux plus gros et enfouis plus profondément mais aussi à positionner des avaloirs plus nombreux et plus larges. Coût total : 210 630 euros T.T.C.



Sécurisation du réseau d'eau pluviale.





Aménagement carrefour rue des Tourterelles.

Aménagements routiers

De même, réalisés par l'entreprise Eurovia de Granville, des travaux d'aménagement du carrefour entre la rue des Tourterelles, la rue de Jersey et la route du Croissant, facilitant notamment le captage et l'écoulement des eaux pluviales, vont désormais éviter la présence récurrente de flaques importantes qui rendaient la circulation des piétons et des véhicules dangereuse.

Coût total : 21 345 euros T.T.C.



Sécurisation piétonne et routière rue Charles Mathurin.



Sécurisation piétonne et routière

En prévision depuis plusieurs mois, les travaux de sécurisation de la rue Charles Mathurin, conduits par l'entreprise Eurovia, ont vu la réalisation de trottoirs neufs et plus larges sur toute la longueur de la partie droite en montée et aussi d'un plateau surélevé afin de ralentir les véhicules à l'intersection de la rue de la Fontaine St-Gaud, du chemin du Harley et de la rue Charles Mathurin, dans les deux sens de circulation. Ces travaux ont bénéficié d'une subvention de la part de l'Etat par des crédits D.E.T.R. (Dotation d'Etat des territoires ruraux).

Coût total : 83 544 euros T.T.C. (subvention : 13 924 euros T.T.C.)

Éclairage du terrain d'honneur, stade du Croissant

Cela faisait plus de 20 ans qu'il en rêvait, il avait lui-même fait passer des fourreaux sous le terrain d'honneur en 1993 ! Joseph LÉBOUCHER, président du club de football de l'US St-Pair, est aujourd'hui comblé, l'éclairage du terrain d'honneur du Croissant est enfin réalisé et a été aussitôt homologué par la Ligue de Normandie de football. « Quatre mats de 18 mètres de haut dotés de quatre projecteurs. Nous avons prévu un peu plus que ce que demande une homologation pour ne pas avoir de surprise. Plus de 170 lux mesurés, cela permet des matchs au plus haut niveau régional, c'est-à-dire en division d'honneur. Nous en avons profité pour éclairer aussi la zone annexe qui pourra servir aux différents entraînements de notre club !. Donc, désormais, notre équipe première pourra jouer le samedi soir, à 19 h 15 », explique Denis CLEMENT, conseiller municipal délégué aux Sports mais également entraîneur de l'équipe première du club.

Du côté du financement, le Maire, Bertrand SORRE, explique : « C'était un engagement de campagne électorale et je suis très satisfait de cette réalisation et du travail effectué par l'entreprise locale Cégelec. Le montant total des travaux est de 71 500 € HT. Mais à cela, il faut retirer 15 000 € de subvention de la F.F.F. (Fédération Française de Football), notre député Guénhaël HUET a tenu sa promesse et nous a généreusement octroyé 15 000 € sur sa réserve parlementaire et le Conseil Départemental de la Manche nous aide à hauteur de 7 136 € dans le cadre du contrat de territoire. Le montant à financer par la commune n'est finalement que de 34 364 €. Et afin de compléter cet équipement sportif, nous l'avons aussi doté d'un panneau lumineux télécommandé à distance pour afficher les scores. Il nous reste à trouver deux équipes de niveau national pour organiser une inauguration à la hauteur de ces nouvelles installations », a-t-il conclu.



Joseph LÉBOUCHER

Président
du Club

« Cet équipement est une grande satisfaction pour le président que je suis. J'avais passé des fourreaux en 1993 sous la pelouse, espérant déjà cet aménagement. Il m'aura fallu attendre quelques années pour voir aboutir ce projet. Cela permettra aux joueurs d'avoir une meilleure qualité de jeu et davantage de confort. Les matchs auront lieu le samedi soir au lieu du dimanche laissant aux joueurs une journée en famille. J'espère que nous aurons du public et je remercie très sincèrement la municipalité » pour cet investissement.

Label renouvelé pour l'école de football

Samedi 7 Novembre, à l'issue d'un plateau U9 ans sur le terrain d'honneur du croissant, l'Union Sportive s'est vu renouveler son label école de football par la Fédération Française de Football pour une période de 3 ans. Cette récompense la qualité d'accueil, d'encadrement et d'enseignement, mais aussi la valorisation de ses éducateurs et le respect de l'esprit sportif et des lois du jeu, du fair-play. Le Président Joseph LÉBOUCHER, fier de ses moins de 18 ans au sein du club, ne manque pas de mettre en avant : "le travail des éducateurs territoriaux et Cédric DUJARDIN, mis à disposition par la mairie pour encadrer nos jeunes" et d'insister et y associer pour leur investissement dans le fonctionnement du club et dans l'organisation des différentes manifestations. Le Vice-Président du District de Football de la Manche, Yvon GUERLAVAIS précise quant à lui que : "ce label récompense le passé, le présent et la garantie de l'avenir. Votre école de Football, c'est la pérennité de vos valeurs, une chance pour les enfants de travailler leur pratique du football avec des dirigeants qualifiés et des éducateurs qui les accompagnent dans leur éducation".

Le social par le sport, valeur reprise par M. le Maire : "la reconduction du label, c'est valorisant et encourage les jeunes et l'importance de donner des valeurs dans une société compliquée." Enfin Antoine BOUET, conseiller municipal délégué aux Sports, souligne la continuité du travail réalisé. Un travail dans la continuité avec, en particulier, la présence de plus en plus fréquente de l'Union sportive a reçu des équipements pour l'entraînement de ses jeunes : chasubles, ballons, tee-



Denis CLÉMENT

Délégué au Sport

le coin des sportifs

Tennis

« Nous avons actuellement au sein de notre club 217 licenciés de 4 à 85 ans, sans compter les retardataires et 6 équipes seniors dont 4 messieurs et 2 dames et 5 équipes seniors plus messieurs. Nous sommes ravis de compter beaucoup de nouveaux inscrits, avec 140 jeunes à l'école de tennis et 30 adultes en cours collectifs, l'effectif est quasi stable explique le président Christophe ROUÉLLÉ. Elle comprend de très bons groupes au niveau compétition, avec plusieurs joueurs de niveau régional.

Les stages de la Toussaint durant la 1^{re} semaine ont bien fonctionnés avec une quinzaine d'enfants d'inscrits. Le club effectuera comme à son habitude ses fêtes de fin d'années (Fêtes de Noël et Fêtes de fin d'école de tennis).

Et durant nos championnats par équipe de printemps, nous serons ravis d'accueillir les supporters et qui sait peut-être de futurs joueurs, dans notre beau complexe sportif. »

Renseignements : Tennis club de Saint-Pair-sur-Mer
02 33 50 02 75



Tennis de table



Jacques LAFORÊT, Viviane LEDÉDENTÉ, Patrick des COGNETS

« Cette saison est celle de tous les bonheurs, puisque le nombre de licenciés a déjà dépassé celui de l'an passé (131) annonce le président Jacques CANUET. Plus de 20 jeunes ont rejoint le club. Il va falloir pousser les murs de la salle Roger PADET !!! Le fruit du travail de nos deux entraîneurs Clément DROUET Julien PASQUETTE et d'une équipe de bénévoles également très investie. Des bénévoles que nous aimerions plus nombreux d'autant plus que trois d'entre eux : Viviane LEDÉDENTÉ, Patrick de COGNETS et Jacques LAFORÊT ont décidé de passer la main. A cette occasion, une petite cérémonie amicale a été organisée en collaboration avec la municipalité le samedi 21 novembre.

Côté sportif, sans aucune recrue, un arrêt et des indisponibilités, le club s'attendait à vivre des moments difficiles, lors de cette première phase avec ses deux équipes 1. Si l'équipe féminine a su se tirer merveilleusement d'affaire en pré-nationale, par contre, le parcours de l'équipe masculine en nationale s'avère très difficile. La grande satisfaction est l'intégration des jeunes chez les seniors et la création d'une 10^e équipe masculine en 2^e phase. Ainsi le club aura des équipes à tous les niveaux de la Nationale à la Départementale 4 et peut ainsi accueillir des joueurs de tous niveaux. »

Renseignements : 06.61.70.66.01.

ortive Saint-Pairaise
de de 3 ans. Ce label
éducateurs ainsi que
de ses 95 jeunes de
oriaux, Frantz CARO
ocier "les bénévoles
estations".
e label est la récom-
votre club. C'est une
cateurs diplômés qui



Label Qualité Ecole de Football
Fédération Française de Football

ourageant pour les dirigeants de l'Union sportive, une véritable grande famille" et d'appuyer sur "la capacité d'accueil des très
seiller technique Départemental au District de la Manche de conclure en voyant "la reconduction du label comme la confirma-
quente de jeunes footballeurs Saint-Pairais U15 et U17 ans dans les formations d'éducateurs". Par le renouvellement du label,
shirts.

La presse et les médias se font régulièrement l'écho de la baisse des dotations de l'Etat vis-à-vis des Collectivités Publiques et notamment des communes dont un grand nombre se voient dans l'obligation de baisser sensiblement leurs investissements, pénalisant alors l'économie locale. Bien sûr, notre commune de Saint-Pair-sur-Mer est également concernée et nous avons anticipé ces baisses annoncées dans les prévisions budgétaires 2015.

2015 côté finances



Jean LEMOIGNE
Adjoint
en charge
des Finances



Qu'en est-il exactement concernant notre commune ?

Les dotations de l'État plus communément appelées Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.) étaient stagnantes depuis quelques années (en moyenne de 770 000 € de 2010 à 2013).

En 2014, la D.G.F. s'est trouvée réduite de 38 000 € au titre de la contribution au redressement des finances publiques du pays. En 2015, une nouvelle baisse de 94 000 € a eu lieu, soit en 2 ans une diminution de 132 000 € représentant une baisse de 15 %.

Pour 2016 et 2017, de nouvelles diminutions sont annoncées et celle de 2016 pourrait être du même ordre qu'en 2015. Toutes ces informations étaient certes annoncées depuis des années mais elles sont devenues réalité depuis 2014. En face, les charges de fonctionnement même serrées ont une propension naturelle à augmenter substantiellement car la commune a toujours besoin de services adaptés à sa population, ne serait-ce qu'en entretien, embellissement, accueil des enfants... Nous avons également la nécessité mais aussi la volonté de procéder chaque année à des dépenses d'investissement afin de maintenir et d'améliorer la qualité de notre environnement, pour les voiries, les réseaux, l'amélioration des équipements publics et plus généralement la qualité de notre cadre de vie... C'est un travail de longue haleine.

14

Comment faire face à cette situation et maintenir l'investissement, sans accroître le taux des taxes communales, qui rappelons-le, n'ont pas augmenté depuis 2012 et que nous ne souhaitons pas accroître en 2016 ?

- D'abord par l'augmentation des recettes fiscales. C'est le résultat de l'attractivité de notre territoire, nous augmentons régulièrement de population et de nouvelles constructions voient le jour chaque année, ce qui à taux de fiscalité égale représente environ 30 000 € de plus (mais attention qui dit population en hausse dit augmentation des besoins).

Le Tourisme devient compétence de la Communauté de communes Granville terre et mer



Composante essentielle et indispensable de l'économie de notre territoire, le tourisme vient de connaître une prise de décision importante et ambitieuse par les élus de Granville terre et mer (G.T.M.). Les structures de tourisme (Office de Tourisme et Syndicat d'Initiative) sont actuellement gérées à l'échelon communal, très souvent par des associations mais aussi parfois en régie municipale ou sous statut d'un établissement public industriel et commercial, comme ici à St Pair. Aujourd'hui, 7 villes de G.T.M. possèdent un lieu dédié à l'accueil des vacanciers, à savoir Carolles, Jullouville, Granville, Donville, Bréhal, La Haye Pesnel et bien sûr St-Pair-sur-Mer.

Après un long travail et plusieurs mois de concertation entre ces communes, le Conseil communautaire, lors de sa séance du 22 septembre 2015, a décidé le transfert de la compétence Tourisme à l'intercommunalité, à compter du 1er janvier 2016. Cela implique qu'à cette date, la Communauté de communes sera substituée aux communes dans leurs droits et obligations concernant ce domaine d'action. Il y aura donc transfert automatique vers G.T.M. des 7 structures citées plus haut (et aussi de la station nautique Granville baie de Chausey), des moyens financiers affectés, des locaux utilisés et bien sûr des personnels salariés pour gérer cette compétence.

Granville terre et mer, compte tenu de l'importance du tourisme pour ses 33 communes, a ainsi souhaité affirmer son ambition de développer son économie touristique, en valorisant au mieux l'attractivité et la complémentarité de notre territoire, entre ses 42 kilomètres de côtes préservées et un rétro littoral aux multiples atouts naturels et patrimoniaux. Pour accompagner cette décision, la Communauté de communes a lancé en mars 2015 une étude confiée au Bureau d'études SOMIVAL qui vient de livrer une stratégie de développement touristique ambitieuse.



- Ensuite, par l'évolution du produit des jeux.

Après 10 années de baisse (comme au niveau national), nous constatons en 2015 une hausse de 5 % du produit des jeux de notre Casino, soit en valeur une somme supplémentaire d'environ 20 000 € pour nos produits. En outre, l'attractivité croissante de notre commune nous a permis de renégocier à la hausse le cahier des charges d'exploitation du Casino à partir de janvier 2016. Cela nous permettra de passer un nouveau cap.

- Et enfin par la gestion « active » de notre dette.

Rappelons au préalable que notre commune n'a jamais contracté d'emprunt dit « toxique », que tous nos financements sont à taux fixe (merci également aux équipes précédentes) et que tous les investissements font l'objet d'un autofinancement important.

L'endettement « apparent » de notre commune a augmenté à cause de la construction de l'EHPAD (Maison de Retraite). Nous employons le terme « apparent », car cet établissement (qui a une véritable utilité publique) s'autofinance et n'a eu depuis son ouverture aucun impact en fonctionnement sur les finances de la commune. Si l'on neutralise cet encours, l'endettement de la commune est en baisse de même que ses charges de remboursement.

Au regard de la « qualité » de notre encours et grâce à une évidente santé budgétaire de notre ville, une efficace négociation avec nos partenaires bancaires a permis de réaménager pour partie notre dette et nous a fait bénéficier des taux d'intérêts actuels nettement inférieurs (sans accroître la durée moyenne). Nous avons ainsi su saisir l'opportunité d'une période favorable du loyer de l'argent et ce sont près de 200 000 € qui vont être économisés sur la durée totale restant à courir.

Notre commune a t'elle contracté de nouveaux emprunts en 2015 ?

Nous souhaitons tout d'abord rappeler que nous n'avons réalisé aucun emprunt en 2014 et que les investissements réalisés avaient été en totalité portés par notre importante capacité d'autofinancement. Afin de préparer l'avenir, et compte-tenu de la période favorable et des regains de tension sur les taux d'intérêts futurs, nous avons sollicité en cette fin d'année 2015 un nouvel emprunt d'1,4 millions d'euros. Il permettra de couvrir les prochains investissements courants ainsi que notre participation financière à la future salle de sports de Saint-Pair-sur-Mer dont la construction sera portée par la Communauté de Communes de même que l'exploitation ultérieure. Cet emprunt (qui sera réalisé en 2016 avec des échéances constantes en capital, c'est-à-dire avec un coût total de remboursement inférieur) permet de préparer sereinement l'avenir sans augmenter les charges de remboursement actuelles.

En cette fin d'année, nous allons maintenant procéder à la clôture des comptes de l'année 2015 et préparer l'année 2016 avec la plus grande vigilance, dans l'intérêt de tous les contribuables Saint-Pairais.



Edwige CHAUVIN
Déléguée
au suivi
des budgets



Grâce à un plan d'actions planifiées sur les 5 prochaines années, la mutualisation des moyens et des personnels (aux compétences nombreuses) va permettre une meilleure coordination des actions, en menant une politique commune de qualité de l'accueil, en proposant et en commercialisant des produits packagés, en utilisant un site internet unique et des brochures moins nombreuses, en menant des actions de promotion de l'ensemble de notre territoire communautaire. Pour St-Pair, cette prise de compétence à l'échelon communautaire va nécessiter une réorganisation de nos services, avec notamment le départ de deux agents (Ludivine et Virginie) qui seront salariées de G.T.M. mais qui continueront toutefois à travailler dans les locaux de notre Office de Tourisme.

Nous avons donc décidé de conserver la structure EPIC, qui sera toujours dirigée par Laurence VARIN, pour poursuivre avec le même dynamisme et la même ambition les actions culturelles et patrimoniales ainsi que l'événementiel de notre ville. De même, l'ensemble de la communication municipale (site internet, réseaux socio, bulletins municipaux, relation presse...) sera gérée par cette structure. Cette structure va s'appeler « Office Culturel de Saint-Pair-sur-Mer ». Le changement ne devrait ainsi être que structurel et quasi invisible pour nos habitants et les touristes accueillis à St-Pair. Souhaitons maintenant que la mise en action de l'Office de Tourisme Intercommunal se fasse rapidement et dès lors, notre territoire et son économie seront grandement bénéficiaires de cette décision politique ambitieuse et très largement votée et souhaitée par les élus de G.T.M !

Bertrand SORRE

Maire et 5^e vice-président de la Communauté de Communes Granville terre et mer en charge du tourisme





Sylvie GATÉ
Adjointe en charge de l'Action Sociale et de la Solidarité

social

Action Sociale et Solidarité Le Centre Communal d'Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) intervient principalement dans 3 domaines :

- L'aide sociale légale qui, de par la loi, est sa seule attribution obligatoire,
- L'aide sociale facultative et l'action sociale, politique déterminée par les élus locaux,
- L'animation des activités sociales.

En faveur des personnes âgées

Dispositifs

L'EHPAD du Vallon
le club des anciens
« Henri Levillayer »
Kairon Amitié

Le Secteur d'Action
Gérontologique SAG

Le Centre Local
d'Information et de
Coordination (CLIC)

16

Dimanche
20 mars 2016 :
**REPAS
des AÎNÉS**
salle polyvalente
Michel Fraboulet



manéo
PROXIMITÉ

En faveur
des familles



L'aide sociale à l'hébergement et l'obligation alimentaire : si les revenus d'une personne âgée de plus de 65 ans ne lui permettent pas de couvrir ses frais d'hébergement, elle peut demander à bénéficier de l'aide sociale aux personnes âgées, pour la prise en charge de la somme payante. Pour avoir le dossier, il faut s'adresser au CCAS.



L'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA) : Cette allocation s'adresse aux personnes retraitées dépendantes âgées de 60 ans et plus. Une participation financière reste à la charge du bénéficiaire, en fonction de ses revenus. Pour avoir le dossier, il faut s'adresser en Mairie.



L'aide à domicile : Il existe plusieurs organismes d'aide à domicile, une liste est disponible en Mairie.



Présence verte : Ce dispositif permet aux personnes seules, grâce à un boîtier, d'avertir un tiers en cas de chute... Une aide financière du CCAS est accordée pour les personnes non imposables. Pour tout renseignement sur ce dispositif, il faut prendre contact avec le CCAS.



Plans « Canicule » et « grand froid » : Ce dispositif s'adresse aux personnes âgées de plus de 65 ans et/ou handicapées et/ou isolées. Les personnes intéressées doivent se faire connaître auprès du CCAS. Elles seront alors inscrites sur le registre ouvert à cet effet.



Portage de repas : Le prix du repas est de 9,15 € (portage inclus). Ce tarif va changer au 1^{er} janvier 2016. Une aide du CCAS est possible pour les personnes non imposables. Les repas sont confectionnés à la cuisine centrale de Granville et le portage est assuré par Muriel, employée de l'ADMR. Pour bénéficier de ce service et/ou de l'aide, contacter le CCAS.



Le repas des aînés : Il aura lieu le dimanche 20 mars 2016 à la salle polyvalente Michel FRABOULET. Ce repas est offert pour les personnes de plus de 70 ans au 1^{er} janvier 2016. Un courrier sera envoyé. Les inscriptions seront ouvertes en Mairie à partir du lundi 4 janvier 2016.

Transports :



- Minibus municipal : tous les jeudi matin pour amener les personnes au marché de Saint-Pair-sur-Mer, Géant Casino et Carrefour City. Ce service est gratuit ; il suffit d'appeler en Mairie, au plus tard le mercredi avant 12 h.

- Transport Manéo (Lignes régulières - service de proximité) : Pour tout renseignement concernant ce service et les aides possibles, se rapprocher du CCAS.



ANCV (programme « séniors en vacances ») : Un voyage est organisé chaque année par le CCAS en collaboration avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances. Une aide financière peut être accordée aux participants en fonction de leurs revenus. Pour tout renseignement, contacter le CCAS.

L'aide à la restauration scolaire, garderie du matin et du soir, CLSH :

Cette aide peut être apportée aux familles et varie selon le quotient familial. Ce quotient est calculé en fonction des ressources (tous les revenus de l'ensemble du foyer) et du montant du loyer. Les familles doivent en faire la demande en se présentant au CCAS et présentant les justificatifs





L'aide à la pratique d'une activité physique ou culturelle : cette aide est accordée en fonction des revenus (avis d'imposition). Les familles doivent en faire la demande physiquement auprès du CCAS. Chaque enfant peut bénéficier de l'aide pour 1 activité pratiquée sur la commune de Saint-Pair-sur-Mer ou à l'extérieur si, et uniquement si, elle n'existe pas à Saint-Pair-sur-Mer.



L'aide au permis de conduire : le projet est en cours d'élaboration et devrait être opérationnelle en début d'année 2016. Il fera l'objet d'une présentation.

Pour tous



L'aide alimentaire : par le biais de l'épicerie sociale « Coup de pouce » du Syndicat Intercommunale d'Action Sociale. Il faut se présenter au CCAS ou prendre rendez-vous avec Mme LEMONNIER, l'assistante sociale du secteur au (CMS), muni des justificatifs de tous les revenus de l'ensemble du foyer et de la quittance de loyer. Une fiche d'accès sera délivrée. Le montant de participation de la famille dépend du quotient familial.



L'aide à la facture : pour toute personne rencontrant des difficultés financières, une aide peut être apportée. Dans ce cas, il faut impérativement prendre rendez-vous auprès du CCAS.



Les cartes d'invalidité et de stationnement : des dossiers sont à retirer en Mairie.



Les transports : une demande a été formulée auprès de Mme Le Maire de GRANVILLE concernant un possible allongement de la ligne 2 Néva, ce qui permettrait un accès au centre-ville de Saint-Pair-sur-Mer.

CCAS/Service Social - Mairie de Saint-Pair-Sur-Mer - Rue de la Mairie - Tél. : 02.33.50.06.50

Horaires d'ouverture : 9 h 00 - 12 h 00 et 13 h 30 - 17 h 00

Interlocutrices : Sylvie GATÉ - Adjointe à l'action sociale et à la solidarité (Permanence le mercredi matin et sur rendez-vous)

Guislaine PUGI et Pauline LECOMTE : Agents administratifs

N'hésitez pas à contacter nos services pour toute question !

Nouvel agent



Pauline LECOMTE

Agent d'accueil et suppléante au CCAS de la mairie en CDD de 8 mois pour un remplacement

17

paroles des élus de la minorité municipale

L'article L 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales impose de réserver un espace d'expression aux conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale.

Pour ce n°60 du St-Pairais, nous nous contenterons de souligner quelques points de divergence avec certains choix des élus de la majorité.

- Pas d'accord sur la construction en cours près du Moulin, à quelques dizaines de mètres de l'Eglise ; la première erreur a été de vendre le Moulin (qui fait partie du patrimoine, un moulin étant attesté dès le 13^e siècle à cet emplacement sur les bords de la Saigue) ; sur le parking attenant, se construit la maison en question : conséquences : plus de parking pour les occupants du Moulin, plus de vue côté Ouest, difficulté d'accès pour aménager ou déménager et, cerise sur le gâteau, découverte de nombreux câbles électriques sous l'emplacement de l'ex parking : la construction se poursuit : qui va payer le déplacement de ces câbles ? qui doit être considéré comme responsable ? on se pose la question.

- pas d'accord non plus sur le transfert de l'Epic (ou office de tourisme) à l'emplacement de l'ex pharmacie : c'est le meilleur emplacement commercial du centre-ville et on se l'accapare pour une activité qui n'est pas commerciale !! Alors que l'on a tout intérêt à maintenir et à développer le commerce en ville, c'est vraiment dommage ! Et comment feront nos anciens du club « accueil et services » pour stationner auprès de leur local maintenant que leur parking n'existe plus ? Comme quoi les deux sujets évoqués se rejoignent.

- d'autres points nous interpellent aussi : ainsi l'aménagement d'un parking dans un quartier résidentiel qui a déjà 32 places de stationnement pour 9 maisons, alors que cet aménagement n'a jamais été évoqué en commission des travaux (la dernière en mai 2015) ; nous connaissons des parkings à Saint-Pair-sur-Mer, très fréquentés et non goudronnés, qui mériteraient en priorité une couche d'enrobé ou de gravillonnage. Nous souhaiterions, vous l'avez compris, plus de communication, plus de concertation, plus d'écoute avant le choix d'options qui prêtent malheureusement le flanc à la critique.

Nous sommes toujours à l'écoute de tous pour améliorer la vie à Saint-Pair ; et, en cette fin d'année, nous tenons à vous souhaiter, dans cette période si troublée et inquiétante, de garder en vous et autour de vous, les convictions d'espoir, de confiance, de solidarité, seuls remparts face à la barbarie.

Gérard Desmeules, Laurence Prévost, Sophie Pacary, Jacques Olivier



Annie ROUMY
Conseillère municipale
en charge de la
Médiathèque

du nouveau à la médiathèque en 2016

Le 22 septembre 2015, après de nombreuses réunions de préparation de la Commission Culture, la Communauté de communes Granville Terre et Mer a décidé la mise en réseau de la lecture publique pour toutes les médiathèques du territoire : Granville, Saint-Pair-sur-Mer, Cérences, Bréhal, Donville et la Haye-Pesnel.

L'objectif de cette prise de compétence est de permettre à tous les habitants du territoire de GTM d'avoir accès à la culture quel que soit l'endroit où ils résident. La médiathèque de la Haye-Pesnel, déjà communautaire avant l'élargissement de la Communauté de communes sera tête de réseau et un coordinateur (ou une coordinatrice) sera recruté(e) pour gérer tous les aspects de cette mise en réseau de la lecture publique et y aura son bureau. Ce salarié de GTM aura pour mission d'animer le réseau des médiathèques et de faire le lien entre les salariés des différentes structures, d'impulser une politique d'achats de documents, etc.

Les achats de documents se feront en concertation entre tous les responsables des médiathèques offrant ainsi un choix plus vaste au lecteur, chaque établissement gardant ses spécificités propres (BD pour Saint-Pair-sur-Mer, par exemple).

Une carte commune et avec un tarif unique à toutes les médiathèques vont être institués : l'abonnement sera gratuit pour les enfants et jeunes jusqu'à 18 ans ; il sera de 5 euros pour les étudiants, bénéficiaires des minima sociaux, demandeurs d'emploi et de 10 euros pour les adultes.

Un portail internet permettra aux adhérents de consulter les fonds de chacune des bibliothèques et d'y faire son choix. En effet, chaque abonné de ce réseau pourra emprunter dans toutes les médiathèques du territoire les ouvrages qu'il voudra. Et pour ce faire, il bénéficiera d'un système de navette institué par GTM. Ces nouvelles dispositions se mettront en place au cours de l'année 2016 et seront pleinement opérationnelles pour le début de l'année 2017. Le nombre et la durée des prêts seront également uniformisés.

En ce qui concerne les animations, chaque médiathèque restera maître de ses choix mais certaines manifestations pourront être transversales à toutes les structures ce qui permettra de mutualiser nos actions en faveur de la culture accessible à tous.

Nul doute que ces dispositions apporteront un plus à tous les lecteurs de nos bibliothèques et favoriseront l'accès à de nouveaux types de documents que de petites structures ne peuvent seules leur offrir. Et tout cela sans que chacune d'elles ne perde son âme et sa convivialité.

Les services et animations spécifiques à St Pair-sur-Mer resteront en place (portage de livres, animations pour les tout-petits et dans les maisons de retraite, ...)

Il est encore un peu tôt pour évoquer nos projets 2016 avec précision. Le Tour de France sera incontournable au début de l'été et nous avons quelques idées que nous pensons un peu originales mais chuuuut ! ...

Quand cet article paraîtra, il sera temps de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2016. Toute l'équipe de la Médiathèque se joint à moi pour formuler des vœux de santé et de prospérité pour tous les Saint-Pairais et assure les abonnés de tout mettre en œuvre pour rendre votre bibliothèque accueillante, conviviale et active comme toujours.

18



**Bonne nouvelle
pour les Saint-Pairais
qui bénéficieront
d'une baisse de leur
abonnement pour
un service plus étoffé !**

Laurence BONAMY
Directrice
adjoint du patrimoine principal

Justine SAUVAGE
Adjoint du patrimoine 2^e classe

Marie-Claude CUQUEMELLE
Adjoint du patrimoine 2^e classe
à mi-temps

Annie ROUMY
Conseillère municipale
en charge de la médiathèque





Annick GRINGORE

Adjointe en charge
de la Jeunesse
des Affaires
Scolaires et
Péricolaires

affaires scolaires

« La Récré » encourage les enfants à la lecture

Cela fait déjà cinq ans que l'association de parents d'élèves « La Récré » offre aux plus jeunes de l'école élémentaire Anne Frank un abonnement annuel à la Médiathèque. Une excellente initiative et la meilleure des manières de développer chez nos apprentis lecteurs le goût de la lecture et l'envie de fréquenter la Médiathèque municipale !

Lundi 28 septembre, ils étaient donc 37 enfants de CP et CE1, accompagnés de leurs enseignants M^{me} TINTURE et M. MARIE, à recevoir leur carte d'abonné des mains des membres de « La Récré » et des représentants de la municipalité, Bertrand SORRE, Annick GRINGORE et Annie ROUMY. Et pour terminer ce joli moment et aiguïser encore davantage cette envie de lire, Laurence BONAMY, directrice de la Médiathèque, a capté l'attention de nos chères têtes blondes par la lecture très expressive d'une histoire captivante !



Les nouveaux arrivants reçus par la municipalité

19



De nouveaux arrivants, qui visiblement, ne regrettent pas leur installation à Saint-Pair-sur-Mer

Tous les six mois, la municipalité organise une cérémonie afin d'accueillir les nouveaux arrivants et de faire connaissance. Pour cette édition d'automne, ils étaient 77 répartis en plusieurs familles. A noter l'arrivée de plusieurs jeunes familles avec enfants installées dans le nouveau quartier du Val de Saigue et qui viennent renforcer les effectifs des deux groupes scolaires. « Cette cérémonie doit être pour vous l'occasion de rencontrer et d'échanger avec vos élus, les correspondants de quartier et les présidents ou responsables d'associations dans un seul but, celui de faciliter votre installation et votre adaptation à votre nouveau lieu de vie, a précisé le maire Bertrand SORRE. La convivialité ne doit pas être un vain mot. Je crois pour ma part beaucoup en l'importance de créer du lien social entre les habitants, pour éviter l'isolement et le désarroi. Quoi de plus agréable que de se dire bonjour et de se demander comment l'on va entre voisins... ».

Après que les élus et responsables de quartiers se soient présentés, c'était au tour des nouveaux arrivants qui viennent de Chinon, Aix-en-Provence, Lisieux, mais aussi de Dragey, Vire, Villedieu, Mortain et même de très près comme de Saint-Jean-des-Champs. Tous ont dit leur grande satisfaction d'avoir choisi notre commune, appréciée par sa grande qualité de vie, pour s'y installer et avouent y avoir trouvé de nombreux services publics ou privés ainsi que des commerces de qualité. Ils ont tous reçu des livrets, guide des associations et autres documentations afin de leur fournir tous les renseignements dont ils pourraient avoir besoin.

30 ans de collectivité

Marie-Noëlle DURAND
distinguée



Marie-Noëlle DURAND au centre, accompagnée de sa famille et des élus Annick GRINGORE, Sylvie GATE et Bertrand SORRE

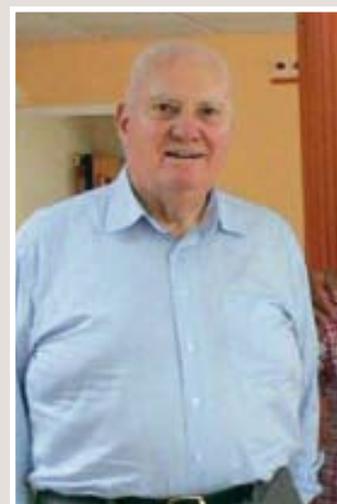
Cela fait 30 ans que Marie-Noëlle DURAND est au service de la collectivité de Saint-Pair-sur-Mer et elle méritait donc bien d'être mise à l'honneur. Le Maire a retracé son parcours professionnel : « En 1983, Marie-Noëlle arrive au sein du personnel communal pour un remplacement. Elle devient ensuite agent des écoles maternelles stagiaire en 1987. Titularisée un an plus tard, elle a, au fil des années, franchi les échelons. Elle effectue sa dernière année scolaire et vient d'obtenir le niveau d'agent spécialisé 2^e classe dernièrement ». Le Maire conclut : « Cette remise de médaille, au-delà de son bienfondé pour un travail très bien fait, montre à la population que des agents s'investissent pleinement au service de la collectivité. Marie-Noëlle a vu un nombre impressionnant de bambins passer par l'école. L'aide des A.T.S.E.M. (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) auprès des enseignants est indispensable et si précieux. » Au nom de M^{me} La Préfète de la Manche, il lui a ensuite remis la médaille d'honneur régionale, départementale et communale de Vermeil pour les 30 années passées au service de la collectivité.

20

Dans le cadre de l'opération nationale "un arbre pour le climat" et de la COP 21 qui se tient actuellement à Paris, les enfants du centre de Loisirs de Saint-Pair-sur-Mer ont planté mercredi 2 décembre un chêne rouge d'Amérique à proximité des terrains de pétanque et du skate parc".



Nécrologie



élu pendant 35 ans...

Guy CARUHEL
honoré



le saint
pairais mag



Guy CARUHEL et son épouse Claudine entourés de son frère Daniel CARUHEL, du Maire Bertrand SORRE et de Sylvie GATE, conseillère départementale.

Guy CARUHEL est une figure bien connue des Saint-Pairais et pour cause : 37 années au conseil municipal, six mandats de conseiller avec trois maires successifs, M. Félix LABROT, M. Michel FRABOULET et M. Jacques OLIVIER. Le maire actuel, s'est amusé à faire un petit calcul : « En prenant une moyenne raisonnable, cela représente environ 222 conseils municipaux et au moins 2 500 réunions de commissions ! ». À 73 ans, et pour plus de 35 années passées au service de la collectivité, Guy CARUHEL a reçu, non sans une certaine émotion, la médaille d'honneur régionale, départementale et communale d'Or des mains de son frère Daniel, ancien maire de Granville, et de M^{me} Sylvie GATE, conseillère départementale.

Curé de Saint-Pair-sur-Mer et de la paroisse Notre Dame de la Baie, de 2000 à 2006, le père Daniel DESHOGUES est décédé à l'âge de 82 ans, des suites d'une longue maladie le 17 octobre dernier. Les très nombreux St-Pairais qui l'ont bien connu et fréquenté partagent un avis unanime sur lui. « C'était un homme chaleureux, plein d'humanité, plein d'humour et aux conseils très avisés ». Pour tous : « Il était à l'écoute de tous, croyants ou non-croyants. Sa gentillesse et sa tolérance feront défaut ».

La cérémonie d'inhumation a eu lieu en l'église de Saint-Pair le mercredi 21 octobre en présence de Monseigneur Laurent LE BOULC'H, Evêque de Coutances et de près de 1 000 personnes.

départ à la retraite d'Anne-Marie BESTILLE



Anne-Marie BESTILLE entourée notamment des trois derniers maires de la commune.

Ils étaient nombreux le jour des vacances de la Toussaint, parents d'élèves, enseignants, élus et collègues d'Anne-Marie BESTILLE, à fêter avec elle son départ à la retraite. Vingt-six années au service de l'école publique Anne Frank en temps qu'A.T.S.E.M. (agent territorial spécialisée des écoles maternelles) puisqu'elle y a débuté le 27 octobre 1989. Celle qui connaît peut-être le mieux Anne-Marie, c'est Annick GRINGORE, adjointe aux affaires scolaires, qui a été de nombreuses années directrice de l'école maternelle : « Quinze ans à travailler et vivre ensemble, pendant lesquelles j'ai pu apprécier ton grand professionnalisme, ta gentillesse auprès des enfants, l'aide que tu pouvais leur apporter, sans jamais en faire de trop. L'accueil que tu réservais aux parents, et la bonne humeur qui régnait dans notre classe, cela a été un réel bonheur de travailler avec toi ». La toute nouvelle retraitée a reçu des fleurs de la part de la Municipalité, mais aussi de l'association de parents d'élèves « La Récré » et une enveloppe qui devrait l'aider à s'offrir le vélo électrique qu'elle souhaite acquérir. Bonne et longue retraite à elle...

Concours des maisons fleuries

Les participants,
les membres du jury
et les élus



Comme chaque année, après la saison estivale, c'est la traditionnelle remise de prix du concours des maisons fleuries. Ils étaient comme l'année dernière douze participants, « c'est peu », comme le regrette l'adjointe au Tourisme, Véronique ALTMAYER qui incite vivement d'autres St-Pairais à s'inscrire l'an prochain à ce concours national. Consolation, les participants font preuve d'originalité et n'économisent jamais leurs efforts pour embellir leur cadre de vie et celui de Saint-Pair-sur-Mer. Le jury composé de MM^{mes} ALTMAYER et GESNOUIN et de MM. GUILLAUDEUX, LEONARD, HUE et CARUHEL est d'ailleurs passé à plusieurs reprises chez les participants pour départager les candidats.

En catégorie maisons avec jardins, c'est M. et M^{me} JOUSSE qui l'emportent, suivis de M^{me} VEISTROFFER et de M^{me} MICHEL. Dans la catégorie fenêtres, murs, balcons et terrasses, 1^{er} prix pour Claudine CARUHEL, suivie de M^{me} MARTIN et de M^{me} POUPART. Tous ces lauréats ont reçu des trophées et des bons d'achat à utiliser dans une jardinerie locale. Pour terminer la cérémonie, une tombola avec des lots ayant attiré au jardinage a été tirée avant de partager le verre de l'amitié.

22



Développement durable : Écocitoyenneté



Sans attendre tout des dirigeants internationaux, nationaux ou locaux, certains d'entre nous posent des gestes concrets pour respecter la Planète, la nature, l'eau, l'air...

Un grand nombre d'entre vous ont partagé leurs expériences lors du forum des associations du 5 septembre dernier.

Nous choisissons de reprendre aujourd'hui les témoignages relatifs aux aménagements que vous avez effectués dans vos maisons lors de la construction ou après, pour utiliser des matériaux, aménagements ou un chauffage, particuliers :

« j'ai changé mes lampes en LED ; je me chauffe avec une pompe à chaleur, avec un poêle à bois, avec un chauffage électrique à accumulation qui charge la nuit aux heures creuses, je fais fonctionner mes appareils électriques la nuit, j'utilise des plaques à induction ; j'ai construit une maison en ossature bois, j'ai refait toute l'isolation. »

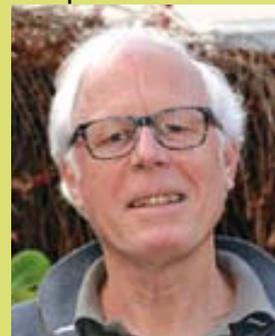
Laurence PREVOST, conseillère municipale.

Recherche de témoignages

si vous aussi, avez construit ou aménagé votre maison pour diminuer votre consommation d'énergie et/ou pour contribuer à diminuer votre impact carbone, nous serions heureux de vous rencontrer afin de recueillir témoignages et expériences. Merci de nous transmettre vos coordonnées en envoyant un courriel à :

laurence.prevost7@wanadoo.fr

Correspondants de quartier



Philippe JEAN

167 rue des
Peupliers Noirs
06 07 64 42 10

ZAC du Vallon
Une partie rue du Bocage
Rue des Prunus
Rue des Eglantines
Rue des Lilas
Rue des peupliers noirs
Rue des Fresnes
Impasse du Vallon
Rue de la Pommeraie



Jean-Claude VILLAIN

Tél. : 06 88 56 85 40
50 Avenue de Chausey
jcb.villain@free.fr

Mini-golf (derrière)
Rue St Nicolas
Rue Elian Planes
Rue de la Baume
Allée de la Passerelle
Allée Serpentine
Rue de Belle Rive
Rue du Golf
(jusqu'à la rue de Carolles)
Rue de Carolles
Avenue de Chausey
Rue des Rives du Thar
Rue du Thar
Avenue du Mt St Michel
Avenue des Plages
Rue de Tombelaine
Rue de Cancale
Impasse du Videcoq
Avenue Charlotte
Boulevard Maritime



Forum des associations



8 sorties pêcheries et 2 sorties pêche à pied, plus de 100 participants



Le 13 Animé, plus de 25 000 spectateurs



Balades théâtralisées 4 sorties en collaboration avec Espace Théâtre, Saint-Pair Vivum et l'OT + de 500 spectateurs

RDV aux jardins, 23 jardins ouverts au public et + de 3000 visiteurs



14 expositions à la Chapelle Ste-Anne



Retour en images sur l'année 2015



Véronique ALTMAYER

Adjointe en charge du Tourisme de la Culture de la Communication et de la Vie Associative

et aussi : 1 exposition sur les grandes marées sur la digue de Saint-Pair-sur-Mer
25 balades commentées

Jazz en Baie :
ouverture du festival avec 4 concerts

Camp empire sur 5 jours

Sorties paddle

Aquaride

Cabine Lire à la plage...



Brocante, une journée pluvieuse toujours avec la bonne humeur



Retour en images sur l'année 2015

Printemps
des P'tits
Loups



Festival
du Cirque
Second
Geste



École
de cirque



Animations
de plage

24



Les
Renk'art
du mardi :
6 concerts



Aquaride



Jazz
en baie



voire bulletin municipal
est imprimé sur papier
couché recyclé